



Compte-rendu de la FS (formation spécialisée) du 04 mai 2023



Pour la première FS de cette année, la CGT Finances Publiques 80 a lu la déclaration suivante

Madame la Présidente

Nous voici réunis pour la première fois au sein de la Formation spécialisée du comité social d'administration (CSA), instance qui est née des cendres du CHSCT, dont la CGT continuera à revendiquer le retour, tant les droits qui y étaient attachés ont permis de faire progresser les conditions de travail au sein de la DGFIP et de manière globale dans le monde du travail.

Comme pour les premières réunions de CSAL dans le département, nous notons que celle-ci se déroule en dehors de tout cadre légal puisque le règlement intérieur ne sera pas présenté et adopté.

Ceci étant posé, nous sommes dans cette nouvelle instance locale et nous allons par cette liminaire vous indiquer quelles seront nos exigences sur le mandat pour que les conditions de travail des agents dont nous aurons (et surtout dont vous aurez, légalement parlant !) à nous (vous) préoccuper cessent de se dégrader, et surtout s'améliorent !

Puisque nous travaillons dans une administration qui se dit exigeante en matière réglementaire, voici un extrait de textes puisé parmi ses nombreuses productions sur le travail et les risques qui y sont afférents :

en préambule du premier plan Santé Travail dans la Fonction publique pour la période 2022 – 2025, on peut lire :

Axe 1 : Développer le dialogue social et le pilotage de la santé et sécurité au travail

Tout au long de l'exécution du Plan santé au travail, les politiques de santé et sécurité au travail seront pilotées aux niveaux national et local en s'appuyant sur un dialogue social intensifié au sein des instances dédiées à la santé sécurité au travail, soutenu par un outillage renforcé en matière de connaissances, d'indicateurs de suivi et de méthodologies.

Une première remarque : la réunion de cette instance se tient sur une demie journée certains documents envoyés sont illisibles , la CGT Finances Publique 80 doute de la lecture du plan sus nommé.

Le signal donné n'est pas très positif alors qu'auparavant, les CHSCT étaient des réunions denses sur des journées entières (l'explication de la présence d'autres administrations ne tiendra pas vraiment la route puisque la DDFIP accaparait une bonne partie du temps passé dans ces réunions). Le fait d'organiser peut être davantage de réunions informelles sera peut être un de vos arguments, mais l'absence de procès verbal et l'impossibilité de voter des délibérations dans ces réunions en fait de simples espaces de discussions et non de décisions .

Lors du groupe de travail financier du 29 mars 2023, la CGT Finances Publiques 80 a compris que ce budget était considéré , par la direction , comme un budget annexe de la dotation globale de fonctionnement. La CGT Finances Publiques 80 sera vigilante , comme elle l'était lors des CHSCT, à l'utilisation de ce budget avec comme seul objectif de faire progresser le droit de l'ensemble des agents à travailler dans des conditions optimales, afin de préserver leur santé physique et mentale dans le cadre de leur travail.

Les points à l'ordre du jour, sont comme pour le CSAL, majoritairement pour information, sauf pour le point 5 « rénovation de l'accueil du site d'Abbeville »(pour avis)
Pourquoi demander notre avis alors que la rénovation est en cours voire presque terminée ?

Lors du groupe de travail du 29/03/2023 , nous avons demandé la transmission des fiches de signalement , mais a priori cette demande n'a pas été entendue .

A la suite de cette déclaration liminaire, et à la demande des agents du SDIF, nous allons vous lire une lettre d'alerte

Réponses de la direction suite à la lecture de la lettre d'alerte à la demande des agents du SDIF (lettre sans étiquette syndicale)

Les agents du SDIF , sans aucune étiquette syndicale , ont souhaité alerter la direction sur les problèmes liés au nouvel applicatif SURF et le transfert de la taxe urbanisme.

Réponses de la direction :

- ▶ emplois : des crédits pour la venue d'auxiliaires ont été accordés pour 6 mois
- ▶ la direction ira rapidement à la rencontre des agents
- ▶ mutation de la cheffe : la direction nous parle de fuite d'informations, la CGT Finances Publiques 80 a recadré le propos en répondant que ce n'était pas une fuite mais un fait puisqu'une fiche de poste de responsable de SDIF, Inspecteur Principal, est publiée sur Ulysse SOMME. Or l'actuelle responsable du SDIF est inspectrice divisionnaire...
Aux dires de la direction, rien n'est encore fait...
- ▶ évolution du travail des géomètres : attente du prochain PACD (Plan Annuel Cadastral Départemental) . Les nouvelles méthodes de travail demandent de la polyvalence

Point de méthode (pour information)

Ce premier FS se tient, comme le CSAL , sans règlement intérieur.

INFOS... INFOS ... :



=> La DDFIP de la Somme n'aura plus de médecin de prévention à compter du 1^{er} juin 2023, (Seules les urgences seront traitées)

La direction a indiqué qu'elle interviendrait auprès du secrétariat générale si des informations rapides sur le remplacement du médecin ne lui parvenait pas.

=> Un changement de déléguée de l'action sociale est prévue au 1^{er} septembre 2023. (fiche de poste sur Ulysse Somme)

Présentation de la note d'orientations ministérielles 2023 (pour information)

A noter les documents étaient, en partie, illisibles.. une amélioration est attendue pour les prochaines réunions ...

Les orientations 2023 sont les suivantes :

- ▶ conforter la politique ministérielle dans le cadre de la mise en place des Comités sociaux d'administration (CSA) et des formations spécialisées (FS)
La dotation globale pour 2023 est maintenue au même niveau que 2022 mais les crédits sont répartis sur 3 niveaux :
 - . chaque FS est dotée d'une enveloppe calculée au prorata des effectifs sur la base d'un montant forfaitaire par agent
 - . une enveloppe mutualisée pour financer des actions de formation et de prévention
 - . une enveloppe nationale est mise à disposition de la FS ministérielle pour les grands projets
- ▶ prévenir les risques liés aux projets de réorganisation par une évaluation de leurs impacts sur les conditions de travail et mettre en œuvre des mesures de prévention adaptées
- ▶ développer une approche organisationnelle du télétravail
- ▶ poursuivre le développement de la culture de prévention par une politique de formation et d'information
- ▶ renforcer le suivi des accidents de service, du travail et renouveler l'analyse préventive
- ▶ prévenir les risques de désinsertion professionnelle des agents
- ▶ maîtriser le risque amiante
- ▶ accompagner les impacts du changement climatique et la sobriété énergétique

Formation des membres de la formation spécialisée du CSAL (pour information)

En application des dispositions du décret n. 2020-1427 du 20 novembre 2020 , les représentants du personnel, membres titulaires et suppléants des formations spécialisées , bénéficient d'une formation d'une durée minimale de cinq jours au cours de leur mandat.
Un webinaire est prévu le 26 mai prochain.

Compte rendu du groupe de travail financier du 29/03/2023 (pour information) et examen des demandes de financement (pour avis)

- achat de 240 brassards « guide et serre file » pour assurer les nouvelles directives « incendie »
 - achat de 48 tapis de souris gel
 - achat de 20 ventilateurs sur pied
 - achat de 20 supports pour PC portables
 - acquisition d'un défibrillateur pour équiper le centre régional de la formation professionnelle
 - achat d'équipement individuel de protections pour les agents de la division du Domaine
 - achat d'une blouse pour une agente « Berkani » : à la demande de la CGT Finances Publiques 80 , cet achat sera à l'avenir à la charge de la direction
 - enveloppe ouverte pour le financement des prescriptions médicales à hauteur de 16 000€
 - prise en charge de 70 vacances de la psychologue
 - l'achat de 13 lampadaires led pour équiper le centre de contacts a été différé et remplacé par l'achat de 20 casques téléphoniques pour équiper, entre autres, le SIP de Péronne
- Fort demande de casques téléphoniques dans certains services du département

Ces demandes de financements ont été approuvés à l'unanimité par les organisations syndicales.

Rénovation de l'accueil du site d'Abbeville (pour avis)

L'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail a rappelé à la direction que le médecin de prévention et lui-même doivent être associés à tout projet de rénovation.

Le projet s'inscrit dans la continuité de la rénovation des espaces d'accueil des services de la DDFIP

**Ce projet était pour avis , la CGT Finances Publiques a décidé de refuser de prendre part au vote dans la mesure où nous n'étions plus au stade du projet, puisque la rénovation est quasi terminée et a rappelé qu'il était inutile de demander un avis quand tout était déjà finalisé .
Pour la CGT Finances Publiques , cette demande d'avis est plus que limite .**

Vote des autres Organisations Syndicales :
CFDT/CFTC : Refus de prendre part au vote.
Solidaires : abstention
FO : pour



Examen des registres santé et sécurité au travail des accidents de service et des fiches de signalement (pour information)

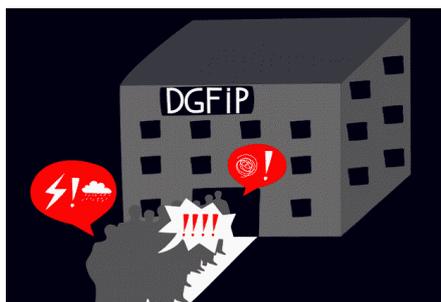
Lors du groupe de travail du 29/03/2023 , la CGT Finances Publiques 80 avait demandé la présentation des fiches de signalement.

Il semble qu'une difficulté juridique sur la communication de ces fiches de signalement empêche, pour le moment, la communication. Des recherches sont en cours afin de vérifier le caractère communicable de ces fiches aux représentants du personnel siégeant en formation spécialisée.

La CGT Finances Publiques a constaté que certains faits signalés étaient constitutifs de délits. Elle a interrogé la direction sur les raisons de l'absence de dénonciation de ces faits, lorsqu'ils sont matérialisés, au procureur de la République alors que cette dénonciation est rendue obligatoire par l'article 40 (alinéa 2) du code de procédure pénale.

La CGT Finances Publiques a ajouté que cette dénonciation était particulièrement importante pour la sécurité de l'ensemble des agents de tous les services publics : en effet, il ne peut être exclu que des comportements délictueux soient répétés par les mêmes personnes dans différentes administrations.

La direction a indiqué qu'elle s'accordait un délai de réflexion, le temps d'obtenir les suites des travaux nationaux de réflexion sur le sujet de la sécurité des agents. Elle a ajouté que la question du traitement des fiches de signalement caractérisant un délit serait également soumise au procureur de République.



La CGT Finances Publiques a également demandé que soient rappelés aux collègues victimes d'agressions

- qu'ils peuvent demander à bénéficier d'un accompagnement psychologique ;
- qu'ils doivent, s'ils décident de déposer plainte, déclarer leurs coordonnées professionnelles (adresse, n° de téléphone) et non personnelles.

La direction a indiqué qu'un rappel aux agents serait fait.

Crise sanitaire – Fin du dispositif pour vulnérabilité à compter du 1^{er} mars 2023 (pour information)

Les autorisations spéciales d'absence pour les agents publics reconnus personnes vulnérables ont pris fin le 28 février 2023.

Une formule de télétravail peut être proposée aux agents concernés dans le cadre des dispositions désormais en vigueur au sein de la DGFIP ou sur préconisation du médecin de prévention :

► cas 1 : le médecin ne formule pas de nouvelles recommandations de télétravail : l'agent peut solliciter une nouvelle autorisation de télétravail , le chef de service l'accordera selon le schéma classique

► cas 2 : le médecin du travail préconise un nouvel aménagement de poste en télétravail : si la quotité de télétravail est supérieure à 3 jours, la durée de l'autorisation ne peut être supérieure à 6 mois et peut être renouvelé par le médecin du travail .

Modalité et calendrier de la campagne DUERP 2023 (pour information)

La campagne 2023 consistera principalement à une mise à jour du recensement des risques établis en 2022

Une réunion « Conditions de vie au travail-risques professionnels » sera organisée dans chaque service entre avril et mi-mai 2023

Mi juin - mi juillet 2023 : réunions du groupe de travail avec les représentants des organisations syndicales pour réaliser la mise à jour des DUERP-PAP (plan annuel de prévention)

A partir de septembre 2023 : consultation de la formation spécialisée pour avis sur le PAP



Fin de séance 17h40

Vos élus CGT présents

Valérie ROUSSEL (Titulaire)

Patrick LE MOUILLOUR (Titulaire)

Nicolas PLOUARD (Suppléant).

